

429763-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction de bâtiments – Mission globale de conception et construction d'un nouvel EHPAD (CENTRE HOSPITALIER DE SALLANCHES) et missions d'entretien et de maintenance

OJ S 119/2026 24/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux - Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

Adresse électronique: Achats_publics_GHT@ch-alpes-leman.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Mission globale de conception et construction d'un nouvel EHPAD (CENTRE HOSPITALIER DE SALLANCHES) et missions d'entretien et de maintenance

Description: L'objet de la présente consultation porte sur un marché public global sectoriel tendant à la conception, la construction et l'entretien et la maintenance d'un nouvel EHPAD sur le site du CENTRE HOSPITALIER DE SALLANCHES, pour un capacitaire de 110 lits. Le projet accueillera : Un PASA de 14 places, Un accueil de jour de 6 places, Une unité de vie protégée de 12 lits, Un secteur d'accueil, Un secteur d'activité, (animations, etc) Un secteur administratif, Un secteur logistique commune et vestiaire, Un secteur restauration, Deux unités de vie de 25 lits, Deux unités de vie de 24 lits, Des locaux techniques, Des jardins, Des stationnements extérieurs. Les prestations d'entretien maintenance porteront seulement sur les équipements suivants : appareils de levage, CVC et traitement d'eau, GTB/GTC, automates/portes/portails/barrières levantes, SSI, gros équipements. La tranche ferme est décomposée en trois phases : Phase 1 : Conception (missions de maîtrise d'œuvre) : Mise au point d'Etudes d'Avant-Projet Sommaire, Permis de construire, études APD, études PRO, Mission complémentaire 1 : Dossier de Labellisation Passivhaus, Mission complémentaire 2 : Signalétique et colorimétrie. Phase 2 : Réalisation des travaux (maîtrise d'œuvre : DET, EXE, OPC, AOR, Mission complémentaire 1 : Dossier de Labellisation Passivhaus, Mission complémentaire 2 : Signalétique et colorimétrie. Réalisation travaux tous corps d'état). Phase 3 : Entretien-maintenance pendant une durée de 2 (deux) années à compter de la réception de l'ouvrage. Des années complémentaires sont prévues en tranches optionnelles.

Identifiant de la procédure: 10abb209-b536-421d-9862-34eb8428ae31

Identifiant interne: HPMB_EHPAD_cand

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Le candidat est informé que le Centre Hospitalier Alpes Léman, établissement support du GHT Léman Mont Blanc, passe le contrat dans le cadre de

sa compétence légale (article L.6132-2-5°a) du code de la Santé Publique) au bénéfice de l'établissement bénéficiaire membre du GHT, par ailleurs maître d'ouvrage, les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc. A ce titre, l'établissement support mène la procédure de passation et signe le contrat pour le compte de l'établissement partie bénéficiaire. L'établissement bénéficiaire est pour sa part, responsable de l'exécution du contrat à l'exception de la passation d'éventuels avenants. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement n'est imposée pour la présentation des candidatures et des offres, toutefois, si le groupement est conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage. Quelle que soit la forme du groupement un mandataire doit être désigné : Le mandataire du groupement sera le titulaire de la compétence Travaux Gros œuvre en phase Conception et en phase Travaux. En phase entretien et maintenance, le mandataire sera le titulaire de la compétence entretien et maintenance. Il est interdit à un candidat de présenter plusieurs offres en agissant : en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, en qualité de membres de plusieurs groupements. Sélection des candidats : Sur la base des pièces remises lors du dépôt des dossiers de candidature, les candidats invités à participer à la phase négociation seront sélectionnés après vérification de leur aptitude à assurer la réalisation du projet pendant toute la durée du contrat, au regard des critères de sélection des candidatures hiérarchisés suivants : 1- Expérience et capacité technique du candidat au vu notamment de la qualité des références présentées, au vu des missions faisant l'objet du présent marché. 2- Capacité professionnelle au vu des effectifs, des titres d'études et professionnels présentés par le candidat ; 3- Capacités économiques et financières du candidat Les prestations à remettre par les candidats admis à remettre une offre seront de niveau minimum équivalent à un « avant-projet sommaire » (APS). Le montant de la prime est fixé 216 000 € TTC, pouvant être réduit dans les conditions fixées au règlement de consultation. En cas de groupement, la prime sera versée au mandataire dans un délai de 50 jours à compter de la notification de la décision prononcée par le pouvoir adjudicateur. Le candidat retenu à l'issue de la procédure ne recevra pas cette prime, réputée être intégrée dans sa rémunération.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Nomenclature complémentaire (cpv): 45215000 Travaux de construction de bâtiments liés à la santé et aux services sociaux, de crématoriums et de toilettes publiques, 45215100 Travaux de construction de bâtiments liés à la santé, 45215140 Travaux de construction d'équipements hospitaliers, 45215120 Travaux de construction de bâtiments médicaux spécialisés

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Sallanches

Subdivision pays (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Conditions de participation : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Liste et description succincte des conditions : • Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat ; • La lettre de candidature renseignée (formulaire DC1) présentant le candidat, datée et signée par une personne habilitée à engager le candidat ou le groupement candidat ainsi que le cas échéant l'habilitation du mandataire par ses cotraitants ; • La copie du ou des jugements prononcés si

le candidat est en redressement judiciaire ; • Une déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique ; • L'imprimé DC2 dans sa dernière version, (accessible sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou équivalent dûment complété. En cas de groupement, ce document devra être complété et remis par chacun des membres du groupement, • Une déclaration sur l'honneur du candidat pour attester du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats établis hors de France. • Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L.1221-10, L.3243-2 et R.3243-1 du code du travail. • Une attestation sur l'honneur en application du règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, interdisant l'attribution et la poursuite de l'exécution de marchés publics et de contrats de concession avec des ressortissants russes et des entités ou organismes établis en Russie

Capacité économique et financière : Chaque entreprise candidate ou en cas de candidature présentée par un groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra fournir : • Une déclaration au sein du cadre de rendu candidature, les colonnes détaillant les chiffres d'affaires de chaque candidat, correspondant au domaine d'activité faisant l'objet de l'opération, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité du candidat, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles • Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant La preuve d'une assurance pour les risques professionnels (L'attestation d'assurance devra préciser les garanties et risques notamment financiers, couverts dans les contrats souscrits).

Capacité technique et professionnelle :

Moyens Humains : Chaque groupement d'entreprises, devra fournir : - Copie de l'agrément et de l'inscription à l'Ordre des Architectes et du diplôme reconnu au titre de la Directive n° 85/384/CEE du 10 juin 1985 ou pour les ressortissants étrangers, de l'autorisation de l'Ordre des Architectes pour exercer la profession d'architecte prévue par l'alinéa 2 de l'article 11 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et ses décrets d'application - Certificat de concepteur bâtiment passif CEPH ou de toute autre certification professionnelle ou tout moyen de preuve permettant de garantir un niveau de compétences équivalent en matière de conception de bâtiments passifs • L'annexe 1 au RC – Cadre de rendu du groupement (phase candidature), et L'annexe 2 au RC – Cadre de rendu références imagées (phase candidature) dûment complétées selon les précisions du règlement de consultation Et pour chaque membre du groupement : - Une déclaration au sein du cadre de rendu candidature indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années ; - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et des opérationnels techniques (techniciens), et notamment des responsables de prestations de même nature que celles du marché • au sein du cadre de rendu candidature, une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public • Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. • Une liste de références de moins de 5 ans au format libre, afin d'attester de leur expérience pour les compétences indiquées au règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Le candidat devra justifier disposer des compétences suivantes : Un ou plusieurs architectes (DPLG ou équivalents), Compétence en matière d'entreprise générale, Compétence de bureaux d'étude dans les domaines suivants : Thermique / CVC, Paysagiste, Spécialiste en gérontologie et en perception visuelle, Qualité environnementale du bâtiment (QEB), CFO/Cfa/SSI, Structure,

Economiste de la construction, Acoustique, VRD. Compétence en ordonnancement, pilotage, coordination (OPC). Compétence en matière d'entretien et de maintenance d'ouvrages de dimension similaire.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Mission globale de conception et construction d'un nouvel EHPAD (CENTRE HOSPITALIER DE SALLANCHES) et missions d'entretien et de maintenance

Description: Description : L'objet de la présente consultation porte sur un marché public global sectoriel tendant à la conception, la construction et l'entretien et la maintenance d'un nouvel EHPAD sur le site du CENTRE HOSPITALIER DE SALLANCHES, pour un capacitaire de 110 lits. Le projet accueillera : Un PASA de 14 places, Un accueil de jour de 6 places, Une unité de vie protégée de 12 lits, Un secteur d'accueil, Un secteur d'activité, (animations, etc) Un secteur administratif, Un secteur logistique commune et vestiaire, Un secteur restauration, Deux unités de vie de 25 lits, Deux unités de vie de 24 lits, Des locaux techniques, Des jardins, Des stationnements extérieurs. Les prestations d'entretien maintenance porteront seulement sur les équipements suivants : appareils de levage, CVC et traitement d'eau, GTB /GTC, automates/portes/portails/barrières levantes, SSI, gros équipements. La tranche ferme est décomposée en trois phases : Phase 1 : Conception (missions de maîtrise d'œuvre) : Mise au point d'Etudes d'Avant-Projet Sommaire, Permis de construire, études APD, études PRO, Mission complémentaire 1 : Dossier de Labellisation Passivhaus, Mission complémentaire 2 : Signalétique et colorimétrie. Phase 2 : Réalisation des travaux (maîtrise d'œuvre : DET, EXE, OPC, AOR, Mission complémentaire 1 : Dossier de Labellisation Passivhaus, Mission complémentaire 2 : Signalétique et colorimétrie. Réalisation travaux tous corps d'état). Phase 3 : Entretien-maintenance pendant une durée de 2 (deux) années à compter de la réception de l'ouvrage. Des années complémentaires sont prévues en tranches optionnelles.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nature complémentaire du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Nomenclature complémentaire (cpv): 45215000 Travaux de construction de bâtiments liés à la santé et aux services sociaux, de crématoriums et de toilettes publiques, 45215100 Travaux de construction de bâtiments liés à la santé, 45215140 Travaux de construction d'équipements hospitaliers, 45215120 Travaux de construction de bâtiments médicaux spécialisés, 71200000 Services d'architecture

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Sallanches

Subdivision pays (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 62 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Indiqués au règlement de consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 31/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Conformément à l'article R. 2192-11 du Code de la commande publique, le délai de paiement est de 50 jours. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont assurées par Centre Hospitalier Intercommunal - Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc - Hôpital de Sallanches grâce à des ressources propres et/ou des ressources extérieures publiques ou privées.

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : • Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative ; • Référé contractuel pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du marché (L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA) ; • Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat ; • Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-2 du CJA).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

Numéro d'enregistrement: 26740084400085

Adresse postale: 558 ROUTE DE FINDROL

Ville: CONTAMINE-SUR-ARVE

Code postal: BP 20500

Subdivision pays (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Pays: France

Point de contact: Cellule juridique des contrats

Adresse électronique: Achats_publics_GHT@ch-alpes-leman.fr

Téléphone: 0450822429

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement: 17380005300014

Adresse postale: 2 place de Verdun, BP 1135

Ville: Grenoble cedex 1
Code postal: 38022
Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Téléphone: 0476429000

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: da4006b5-3f24-4ac2-8369-6ba5d4ebdc9f - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 19/06/2026 15:46:05 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 429763-2026
Numéro de publication au JO S: 119/2026
Date de publication: 24/06/2026